SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
RSE	CASANOVA Charlène	19/06/2025	1	LEA Valérie	07/10/2025

LES FONDAMENTAUX DE LA RSE



Durée : 14H00 réparties sur 2 jours



Obligation réglementaire :

La France s'est dotée progressivement d'un cadre législatif et réglementaire pour prendre en compte la responsabilité sociétale des entreprises. Depuis l'entrée en vigueur de la <u>loi PACTE du 22 mai 2019</u>, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur pour renforcer la RSE.

- . L'article 1833 du code civil a été modifié afin que l'objet social de toutes les sociétés intègre la considération des enjeux sociaux et environnementaux.
- . L'article 1835 du code civil a été modifié pour reconnaître la possibilité aux sociétés qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être dans leurs statuts . Le statut d'entreprise à mission a été créé.



Nombre de candidats:

04 à 12 candidats maximum par session afin de préserver les meilleures conditions d'apprentissage.



Lieu :

- . Convergence Formation
- . En Intra Entreprise



SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
RSE	CASANOVA Charlène	19/06/2025	1	LEA Valérie	07/10/2025

AVANT PROPOS:

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est aujourd'hui un levier essentiel pour répondre aux enjeux du développement durable. Si elle relevait autrefois d'initiatives volontaires, elle s'impose désormais comme une exigence renforcée par des obligations légales, notamment avec le devoir de vigilance (2017) et la loi PACTE (2019). Toutes les entreprises, quel que soit leur statut juridique, doivent désormais intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales dans leur stratégie et construire une démarche RSE sur le long terme.

Face aux mutations économiques, sociales et environnementales, adopter une approche RSE ne se résume pas à une contrainte légale, mais devient un atout stratégique.

Se former est essentiel pour comprendre les nouvelles règlementations, anticiper les risques et mettre en place les actions concrètes en faveur de l'environnement, du capital humain et de la performance économique.

DESCRIPTION:

Environnement, enjeux sociaux, achats responsables... La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) peut concerner toutes les entreprises.

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la <u>Commission européenne</u> comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société.

En d'autres termes, la RSE désigne la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.



Public et Prérequis

- . Dirigeants et Responsables d'Entreprise,
- . Responsables QSE/RH
- . Managers de proximité
- . Chefs de projet ou chargés de mission RSE ou Référents ou relais internes RSE
- . Collaborateurs en reconversion vers les métiers à impact.

Aucun prérequis technique. Une sensibilité aux enjeu<mark>x environ</mark>nementaux, sociaux ou éthiques est un plus.



Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus d'informations.

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
RSE	CASANOVA Charlène	19/06/2025	1	LEA Valérie	07/10/2025



Objectifs

- . Comprendre les enjeux de la RSE et ses impacts sur l'organisation
- . Identifier les piliers et référentiels clés (ISO 26000, ODD, CSRD)
- . Initier une démarche RSE adaptée à leur structure
- . Impliquer les parties prenantes internes et externes
- . Définir des actions concrètes et des indicateurs de suivi



Délai d'acceptation de la convention d'entrée en formation

Le candidat à la formation bénéficie de 14 jours pour acceptation de sa convention d'entrée en formation.



Formateurs

Tous les formateurs justifient des compétences et autorisations spécifiques pour intervenir dans la formation « Les fondamentaux RSE ». L'expérience et les qualifications des formateurs sont conformes aux exigences, aux modalités de formation et aux conditions pour exercer.



Programme

La formation comprend 2 séquences distinctes :

			THE THE STREET	
Séquence	Descriptif	Matin: 03H30	Après-midi: 03H30	
Séquence 1		. Introduction à la RSE :	. Identification des parties	
		Définitions, origine et cadre	prenantes (internes/externes)	
		légal	. Analyse de matérialité (enjeux	
		. Les 7 piliers de l'ISO 26000	prioritaires)	
	Comprendre les Fondamentaux	. Enjeux RSE dans différents	. Diagnostic RSE : Grille de lecture	
		secteurs d'activité	et premières étapes	
		. Panorama des référentiels et	. Atelier : Réaliser une	
		labels: ISO 2600, ODD,	cartographie des enjeux RSE de	
		Ecovadis, CSRD, B-Corp	son activité	
		. Quiz et échanges interactifs	. Debrief collectif	
Séquence 2	Structurer et piloter la	. Construire une stratégie RSE :	. Communication responsable et	
	démarche	Etapes et gouvernances	transparente (interne/externe)	
		. Mise en place d'un plan	. Mobilisation et engagement des	
		d'actions réaliste et progressif	équipes	
		. Choix des indicateurs (KPI	. Focus sur l'impact	
		sociaux, environnementaux,	environnemental : Gestion des	
		économiques)	ressources, achats responsables,	
		. Cas pratique : Bâtir un mini-	mobilité	
		plan d'actions RSE	. Evaluation et amélioration	
			continue	
			. Synthèse de la formation,	
			engagement personnel ou	
			professionnel	

SIGLE	CONVERGENCE FORMATION	CREATION	VERSION	AUTEUR	MAJ
RSE	CASANOVA Charlène	19/06/2025	1	LEA Valérie	07/10/2025



Matériels Et Méthodes pédagogiques

Salle avec écran connecté ou rétroprojecteur pour la partie théorique Power Point/vidéos.

Apports théoriques structurés, études de cas concrets, ateliers collaboratifs (cartographie, diagnostic, parties prenantes)

Outils pratiques remis (grille d'auto-diagnostique, plan d'action RSE type)



Evaluation

- . Quiz de v<mark>alidati</mark>on des <mark>acq</mark>uis
- . Restitution du mini-plan d'actions en fin de formation



Obtention de l'attestation

L'obtention de l'attestation de réalisation de la formation ne sera possible que si l'ensemble des modules ont été suivis et si le participant a réussi ses évaluations continues.